



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
29 Mai 2026 – Base 217 Bretigny sur Orge

27 Présents: *Hervé PERROT, Bruno BERRY, , Alain LECOINTE, , Jean-Pierre FORT, Jean marc CHERRIAUX, , Philippe BOURRY, Damien DELENCLOS, , Olivier CALLE, , Pascal LEOTY, Hugues SANDERE, Gregory LOTTIN, Didier CHARLES, Gautier DELENCLOS, William DELENCLOS, Emilien CARPENTIER, Titouan TAINE, Charly TAINE, Cyprien CARPENTIER, David CARPENTIER, Nicolas TAINE, Régis THOUEMENT, Etienne KODECK, Lucas CHERIAUX, , Philippe LAMIAUX, David CARPENTIER, , Christophe LASSERE, Eric CHARPENTIER*

6 Pouvoirs : *Bernard DUVAL, Alain LUNEL, Emma GOSNET-KALBUSCH, Sebastien GOSNET, Geoffroy HENRY, Victor POULAIN*

A la date du 29 Mai 2026, 47 pilotes étaient réputés à jour de leur cotisation, nombre sensiblement identique par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux statuts seuls les présents de plus de 16 ans votent et intègre le quorum.

Le quorum d'un tiers des inscrits présents à l'AG est atteint.

Le Président remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte.

Il remercie en introduction la Fédération Française de Char à Voile en la personne de sa présidente Aurélie POULAIN, de nous accueillir pour la première fois dans ses beaux locaux de la base 217.

C'est une nouvelle fois l'occasion de rappeler la complète intégration de la classe Blokart dans la fédération. Il félicite aussi les organisateurs de la compétition et l'accueil prodigué par le Club local Kite de Ouf. Il annonce la prise en compte plus officielle des règles spécifiques aux compétitions Blokart (IBRA) vis-à-vis du corps arbitral. Le président rappelle que le BTF reste indépendant de la FFCV pour les compétitions internationales EBA/IBRA.

1 / Rapport moral et sportif du président : (Hervé PERROT) :

Cette année nous fêtons les vingt ans de l'Association Blokart Team France ! Elle a été fondée par Jérôme Cottet alors importateur exclusif des premiers Blokart et avec la complicité de pilotes déjà mordus en Novembre 2005 et les statuts publiés en Janvier 2006.

Hervé Perrot retrace les premiers pas de l'association , les accords négociés intelligemment avec la fédération Française de Char à Voile , les rencontres conviviales de Quiberon , de la Baie du mont Saint Michel ou encore les premiers 100 km de La Franqui

Aussi des anciens membres éminents nous ont-ils rejoints , et le Président les invitent à dire quelques mots et évoquer leurs meilleurs souvenirs au sein de l'association .Merci encore à Tanguy GOENVEC , Yann GOENVEC (ancien Président) et Yves POINSOT (ancien Trésorier)

Le président manifeste aussi la joie d'avoir vu se dérouler dans de bonnes conditions la saison 2025-2026 , riches en rencontres et événements de tous ordres . Il est vital de préserver, voir d'améliorer l'attractivité de nos Grands Prix et événements sportifs ou de découverte , en élargissant tant que faire se peut le cercle des participants et l'effort auprès des jeunes doit être maintenu .

La convention établie entre le BTF et la FFCV est toujours en vigueur ! Elle est toujours bien respectée et permet la mutualisation optimisée du corps arbitral pour les grands-prix ; Les relations avec les clubs organisateurs sont toujours positives et les compétitions se déroulent toujours dans une bonne ambiance, elles ont permis l'organisation de petits et grands événements .

Le président souligne la nécessité de faire valoir une bonne entente au sein du groupe du BTF , dans le respect de l'esprit Blokart de Fair Play qui doit animer chacune de nos rencontres ;

Il insiste aussi sur le respect dû aux arbitres , directeurs de course et bénévoles qui s'investissent beaucoup sur nos Grands Prix .

Enfin il remercie les animateurs de nos supports de communication Facebook et Instagram (Yann , Stéphanie ,Marylou ,Gautier et Emilien)

2 / Rapport financier du Trésorier de l'Association : (Pascal LEOTY)

Le solde global de l'association au 29 mai 2026 est le suivant :

Compte Livret A , compte chèque BP, caisse espèces : 2310€

Recettes : 3215 € (cotisations , vente de plaques , vente de blousons) .

Dépenses : 3258 € (assurance , Site , achat et flocage de blousons , participations aux événements)

(Détails fournis sur demande)

Le stock comprend 9 tee-shirts manches longues , 12 casquettes, une presse à chaud pour flocage, des drapeaux , une tente pliante, une machine pour les départs , un groupe électrogène , des plaques de numérotation .

Approbation des comptes validée à l'unanimité des votants .

La présidente de la FFCV demande si l'assurance directement souscrite par le BTF ne fait pas double emploi avec celle de la FFCV pour les dirigeants . A étudier .

Le trésorier rappelle le rôle des cotisations .Le financement de l'hébergeur du site du BTF est un des principaux postes de dépenses ,notamment pour préserver la sécurité du dit site .Les cotisations servent entre-autre à pouvoir aider financièrement les clubs partenaires organisant l'Open de France, et les évènements de grande envergure : ex championnat d'Europe.

Ainsi il est décidé par le Bureau de l'association d'attribuer une subvention de 1 000 € au CBCV pour l'organisation des championnats d'Europe à Saint Brevin en Septembre 2027 .

Le BTF est l'association de classe Blokart seule reconnue par l'EBA et l'IBRA ; Être membre du BTF c'est pouvoir participer aux Grands prix et Open en France et aux événements étrangers de l'EBA /IBRA .

Pour préserver le fragile équilibre financier de l'association , pour la saison 2026/2027 la cotisation au BTF est maintenue au tarif de 25 € , et à 10 € pour les moins de 18 ans .

3 / Rapport activité sportive 2025– 2026

La saison a démarré très fort avec le Championnat d'Europe organisé par le Danemark et l'Allemagne sur l'Ile danoise de Fano du 15 au 21 Septembre 2025 : 86 pilotes de 14 Nations dont 20 Français , avec deux titres de champions d'Europe et deux troisième place !

Cette saison a vu se réaliser 4 grands prix , à Berck , Saint Malo , Saint-Brevin (Open de France 46 pilotes dont 37 français , 5 nations) et enfin ce week-end des 30 et 31 Mai sur la base 217 pour le premier Grand Prix en Inland organisé en France !

La saison était aussi ponctuée de belles rencontres à l'étranger lors de l' Open d'Espagne et de l'Open Baltic de Lituanie sur glace où Emma GOSNET – KALBUSCH a fièrement représenté le BTF .Le président félicite les 10 pilotes français qui ont participé à un ou plusieurs de ces Open .

4 / Programme sportif annuel et événements majeur à venir : Calendrier 2026-2027

La saison 2026-2027 s'annonce elle aussi riche en événements sportifs de tout genre :

Elle s'ouvrira par le traditionnel Warm Up , rassemblement convivial ouvert à tous ,organisé cette année à LESTRAVET dans le Finistère du 11 au 13 Septembre .

S'ensuivront les mythiques 5 heures de Berck les 19 et 20 Septembre , juste avant les Championnats du Monde de Blokart , prévus du 25 Septembre au 3 Octobre à Llanbedr au Pays de Galles : une équipe de France forte de 24 pilotes se mesurera aux meilleurs pilotes de la planète !

Retour en France avec quatre Grands Prix d'ors et déjà programmés , aux Pieux dans la Manche pour la première fois les 20 et 21 Mars 2027 , à Lestrevet aussi pour une première ,les 10 et 11 Avril , à Saint Jean de Monts (Open de France) le week-end de l'Ascension et enfin à Berck ,où aura également lieu notre prochaine AG !

Sans oublier les 4heures de Saint Brevin , les Opens internationaux , etc ...

Les informations sont déjà disponibles sur le site du BTF .

Régis Thouement ,délégué à l'international , nous informe qu'un nouveau Président de l'association Européenne de Blokart (EBA) a été nommé en la personne d'Alexandre BRUHN , pilote allemand très présent sur de nombreux évènements internationaux depuis bien des années .

Grâce aux participations et aux podiums réalisés lors des différentes compétitions internationales de ces dernières années , la FFCV reconduit la labellisation Equipe de France initiée en 2019 pour les Championnats du Monde en Septembre 2026

Jean-Marc CHERIAUX , délégué du bureau auprès de la FFCV ,nous rappelle ce qui a été convenu avec la FFCV :

Critères de sélection des pilotes Blokart équipe de France aux championnats internationaux (EBA, IBRA)

Principe général:

Sélection de 24 pilotes, hommes / femmes confondus, personnes en situation de handicap, répartis théoriquement sur les 3 catégories de poids IBRA:

** 8 en catégorie light (< 70kg)*

** 8 en catégorie middle (> 70 kg et < 82.5 kg)*

** 8 en heavy / superheavy (> 82.5 kg)*

La répartition des pilotes dans les 3 catégories de poids est modulable, sur le principe des variations de poids constatées à la confirmation des inscriptions.

Application:

La participation à un championnat international Blokart respecte le principe fondamental OPEN (participation libre), à savoir:

** 24 pilotes blokart équipe de France par épreuve, respectant les prérogatives et les règles FFCV en matière de sélection*

** des pilotes OPEN reconnus par le Blokart Team France, si le nombre de pilotes français dépassait les 24 participants*

Si des quotas de participation étaient imposés par l'International Blokart Race Association, l'European Blokart Association, ou l'organisateur de l'évènement, priorité sera faite aux pilotes équipe de France. Les résultats sportifs des pilotes blokart OPEN seront reconnus.

Le BTF veillera à harmoniser et fédérer l'ensemble des pilotes (équipe de France et Open) en privilégiant l'esprit sportif, la performance et la cohésion.

Sélection:

- 1) Etablissement d'un listing pilote d'intention de participation à l'évènement
- 2) Sélection et répartition des pilotes prétendants équipe de France parmi ce listing, par le bureau du Blokart Team France, selon les principes et par ordre:
 - A. Le ou les champions individuels en titre (Europe ou monde) sont automatiquement sélectionnés en surnombre, mais sans substitution en cas d'indisponibilité
 - B. Ordre croissant dans le classement national des pilotes des 2 saisons précédentes
 - C. sélection éventuelle de pilotes méritant selon leurs résultats sportifs antérieurs nationaux / internationaux, ou profil pilote à fort potentiel non classé non titré, ou pilotes « handi »
 - D. intégration des pilotes invités par l'organisateur, principe des wild card.
- 3) le Blokart Team France propose le listing pilote au comité de sélection fédéral
- 4) le comité de sélection FFCV nomme les pilotes sélectionnés en équipe de France
- 5) des pilotes Blokart Open pourront éventuellement être proposés par le BTF en cas de désistement.

Pour la compétition , il est rappelé que cette nouvelle saison ce sont les règles IBRA complètes qui seront appliquées en Europe , substituant essentiellement les règles de priorité Tribord Amure à la règle de priorité à droite , avec quelques subtilités à retrouver dans les règles IBRA disponibles dans leur traduction française et dernière version (n°10, Octobre 2025) sur le site du BTF .

5 / Questions diverses :

- Comme l'avait proposé Gautier DELENCLOS lors de la précédente assemblée générale en Mars 2025 nous acquérons en cette fin de saison une machine à floquer , pour être plus indépendant et pouvoir marquer de nos logos nos différents supports textiles .
- L'intégration des pilotes étrangers qui participent à nos différents grands prix est discutée . Ils sont les bienvenus , intègrent nos classements spécifiques lors de nos différentes rencontres mais ne peuvent se retrouver dans le classement FFCV annuel comme le rappelle le DTN de la Fédération .
- Il est rappelé que les Questions diverses proposés par les membres sont à soumettre à l'avance pour que chacun puisse pertinemment participer aux débats qu'elles peuvent susciter , ainsi qu'exprimé explicitement dans la convocation de ladite Assemblée générale .

L'Ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions ,

Le Président clôt l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des adhérents présents et les invite à se joindre aux anciens autour du buffet proposé par l'association pour les 20 ans de celle-ci .

#####

Saint Malo Le 21 Juin 2026

Hervé PERROT

Président du BTF

Alain LECOINTE

Secrétaire du BTF

Association BLOKART TEAM France

Association de classe des propriétaires de Blokart

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Déclarée à la Préfecture du Morbihan sous le numéro 0563340873